

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00684
Numéro SIREN : 753 631 084
Nom ou dénomination : A.V.S.

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2023 sous le numéro de dépôt 3081

WEISS et Associés
AUDIT

SAS au capital de 2.510 €
Commissaire aux comptes inscrit
auprès de la Cour d'Appel de Colmar
N° SIRET : 518 665 930 00013

A.V.S.

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 5.000,00 €
Siège social : 29, rue Joubert 72000 LE MANS
RCS de LE MANS : 753 631 084

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION**

**DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A.V.S.**

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 09 mai 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Il ressort de cette analyse que notre appréciation s'est basée en tenant compte :

- Des derniers comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité ;
- De l'absence de situation comptable intermédiaire postérieure au 31 décembre 2022 ;
- Des déclarations de la gérance concernant l'absence de contrôles fiscaux et/ou sociaux au cours des trois derniers exercices ;
- Des déclarations de la gérance sur l'état actuel d'activité de la Société.

Le patrimoine de la Société se décomposant comme ci-après, d'après les éléments transmis et arrêtés au 31 décembre 2022 :

- A l'actif du bilan :
 - Des immobilisations pour une valeur nette de 116.905 € et comprenant notamment le fonds commercial pour une valeur de 115.000 € ;
 - Des créances dont 35.364 € de créances clients et comptes rattachés et 3.522 € d'autres créances ;
 - Des disponibilités pour 8.055 € ;
 - Des charges constatées d'avance pour 267 €.

— Au passif du bilan :

- Du capital social de 5.000 €, étant précisé que suite à une erreur matérielle lors de la constitutions de la société le capital social inscrit sur l'extrait K-bis s'élève à 1.000 euros;
- D'une réserve légale entièrement dotée, soit à concurrence de 500 € ;
- D'un report à nouveau créateur de 114.571 € ;
- D'un résultat d'exercice de 380 €.

Soit des capitaux propres, après affectation du résultat, positifs de 120.451 €.

- Des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 6.846 € ;
- Des emprunts et dettes financières divers pour 1.444 € correspondant au compte-courant de l'associé unique ;
- Des dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 1.051 € ;
- Des dettes fiscales et sociales pour 34.320 €.

Soit un total de dettes de 43.662 €.

Le résultat de la Société se détaillant comme ci-après, d'après les éléments transmis et arrêtés au 31 décembre 2022 :

— Au titre des produits :

- Des productions vendues de Services pour 269.312 €, en hausse par rapport à l'exercice précédent de 41.397 euros ;
- Des reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges pour 473 € ;
- D'autres produits pour 246 €.

Soit un total de produits d'exploitation de 270.031 € ;

— Au titre des charges :

- Des autres achats et charges externes pour 53.260 € ;
- Des impôts, taxes et versements assimilés pour 3.147 € ;
- Des salaires, traitement et charges sociales du personnel pour 212.705 € ;
- Des dotations aux amortissements sur immobilisations pour 54 €.

Soit un total de charges d'exploitation de 269.167 € ;

- Des charges financières pour 169 € ;
- Des charges exceptionnelles pour 66 € ;
- L'impôt sur les bénéfices pour 251 €.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été approuvés par décisions de l'associé unique en date du 20/05/2023 et aucune distribution de dividendes n'est intervenue à cette occasion.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Les disponibilités ont légèrement augmenté entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022, passant de 2.899 € à 8.055 €.

Les comptes annuels clos le 31/12/2022 révèlent que le chiffre d'affaires a augmenté par rapport à celui constaté lors de l'exercice clos le 31/12/2021, passant de 228.966 € au 31/12/2021 à 269.312 au 31/12/2022.

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 ressort bénéficiaire de 380 € contre un bénéfice de 4.951 € durant l'exercice précédent.

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La Société n'ayant pas établi de situation intermédiaire ou de balance générale actualisée postérieure au 31/12/2022, le Gérant certifie que l'activité de la Société, depuis le 1^{er} janvier 2023, n'a pas évolué de telle sorte à remettre significativement en cause le patrimoine et le résultat de la Société tels qu'arrêtés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous n'avons pas d'autres observations particulières concernant la situation de la société.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à analyser les éventuels avantages particuliers stipulés ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social, étant précisé que la société n'a pas établi de situation intermédiaire postérieure au 31/12/2022.

CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers accordés.

Sur la base de nos travaux et en conséquence des éléments mentionnés ci-avant, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Schiltigheim,
Le 30/05/2023.

SAS WEISS et Associés AUDIT
Commissaire aux comptes
Siret : 518 665 930 00013
7 rue Sainte Odile - BP 80062
67302 SCHILTIGHEIM CEDEX
Tél. : 03 88 83 10 68
Fax : 03 88 81 38 51
Mail : sofalec.direction@sofalec.eu

SOCIÉTÉ WEISS ET ASSOCIÉS AUDIT
Marc-Antoine WEISS
Commissaire à la transformation